

**Conseil d'Administration du
30 Janvier 2018**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			X	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick		X		TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe		X		ROTA Michel	
	GAUDIN François			X	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENNAISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	X			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	
TOTAL		12	4	8		
TOTAL VOTANTS		17				1
TOTAL VOIX		25				

Assistaient également au conseil d'administration sans voix délibératives : DUJOL Yves, DURIEUX Gérald (Chambre des métiers) et FOURNIER Luc (DDT)

Monsieur le Président accueille les membres du conseil d'administration et les remercie de leur collaboration.

Le quorum étant atteint, Le Président ouvre la séance.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 8 Décembre 2017 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS-SUIVI DES PRÉEMPTIONS

2-1 : CHALLES-LES-EAUX

Dossier présenté par Philippe POURCHET

Opération : 17 -347 Les Chassettes

Demandeur : CHALLES LES EAUX-Localisation : CHALLES LES EAUX

Axe d'intervention : logement

Durée de portage : 4 ans

Philippe POURCHET rappelle qu'en date du 24/11/2017, le conseil d'administration a délibéré pour passer outre l'avis des domaines qui estimait l'ensemble des parcelles à acquérir à 45 000 € (estimant que cet ensemble classé Nb au POS n'était pas constructible) alors que l'acquisition était envisagée à 550 000 €.

Concomitamment, l'EPFL a formulé un recours auprès de France Domaine après leur avoir transmis un dossier motivé et circonstancié. France Domaine, après étude a reformulé un nouvel avis à 875 000 €.

2-2 : NOTRE DAME DES MILLIERES

Dossier présenté par Josette REMY

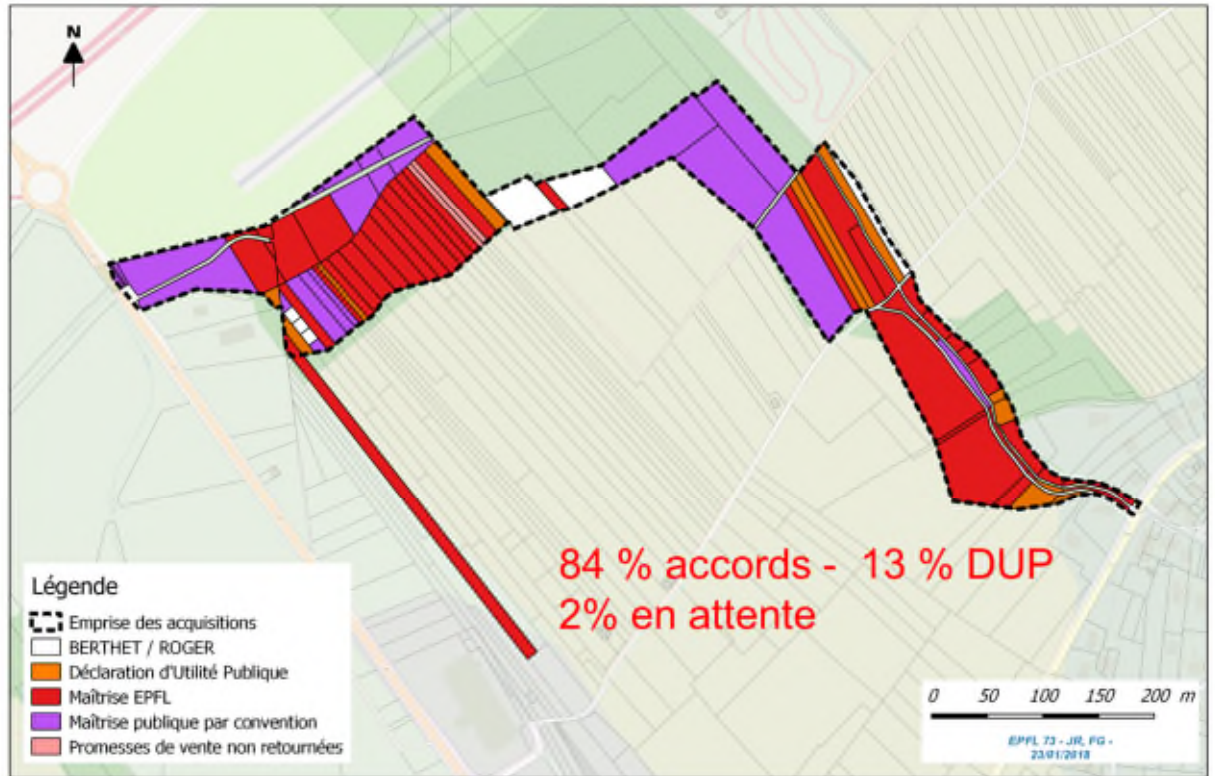
Opération : 16 -294 Sécurisation du ruisseau de la combaz

Demandeur : NOTRE DAME DES MILLIERES

Axe d'intervention : Espace agricole et naturel

Durée de portage : 4 ans

Josette REMY présente l'état d'avancement de l'opération :



2-3 : SAINT JEAN DE MAURIENNE

Dossier présenté par Josette REMY

Opération : 17-330- Aménagement avenue Falcoz

Demandeur : Cœur de Maurienne-Arvan - Localisation : St Jean de Maurienne

Axe d'intervention : développement économique

Durée de portage : 8 ans

La communauté de communes Cœur de Maurienne-Arvan envisage la réinstallation d'un cinéma qui permettra d'assurer sa pérennité sur la commune de St Jean de Maurienne afin de maintenir l'attractivité de la commune et le renforcement de son rôle de bourg-centre et capitale de la Maurienne. En date du 14/03/2017, le conseil d'administration a donné son accord pour l'acquisition de l'emprise nécessaire.

Afin de finaliser les acquisitions et, pour tenir compte de l'estimation de France Domaine, il a été demandé à la commune de se positionner sur une éventuelle DUP, et afin de pouvoir inclure dans les offres les indemnités de remploi :

Localisation	Parcelles	Superficie (en m ²)	Montant acqui	Indemnité de remploi	Prix Total
Saint-Jean-de-Maurienne	AS75, AS77	799	84 000,00	néant	84 000,00
Saint-Jean-de-Maurienne	AS76, AS78	929	84 000,00	néant	84 000,00
Saint-Jean-de-Maurienne	AR38	843	75 870,00	8 587,00	84 457,00
Saint-Jean-de-Maurienne	AR62, AR64	3471	312 390,00	32 239,00	344 629,00
Saint-Jean-de-Maurienne	AR32	399	35 910,00	4 591,00	40 501,00
Saint-Jean-de-Maurienne	AR31	477	42 930,00	5 293,00	48 223,00
Saint-Jean-de-Maurienne	AR39	812	73 080,00	8 308,00	81 388,00
Saint-Jean-de-Maurienne	AR33	900	81 000,00	9 100,00	90 100,00
Saint-Jean-de-Maurienne	AR37, AR36	1388	124 920,00	13 492,00	138 412,00
	TOTAL	10018	914100	81610	995 710,00

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-4 : CHAMBERY

Dossier présenté par Josette REMY

Opération : 16-295- secteur Alsace lorraine-Garibaldi

Demandeur : CHAMBERY - Localisation : CHAMBERY

Axe d'intervention : logement

Fin de portage prévue le : 15/02/2027

Cette demande s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du secteur « centre nord » qui s'articule autour de l'avenue Alsace Lorraine jusqu'au pont des chèvres.

La commune de CHAMBERY sollicite l'EPFL pour saisir les opportunités qui se présentent comme ce tènement. Au cas particulier il s'agit d'une maison, entourée d'ores et déjà de propriétés sous maîtrise publique dans la ZAC : l'EPFL est sollicité pour acquérir ce bien dans le prolongement des acquisitions réalisées au prix de 405 000 €

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
Chambéry	BZ n° 118	537 Avenue alsace lorraine	660 m ²	UEza	405 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-5 : TOURNON

Dossier présenté par Josette REMY

Opération : 16-261- la croix

Demandeur : TOURNON - Localisation : TOURNON

Axe d'intervention : logement

Fin de portage prévue le : 31/08/2025

A proximité immédiate de la zone AUd de « la croix », une maison est en vente, suite à une succession. Elle constituera un élément de plus à intégrer dans le projet d'aménagement mais permettra de faire la jonction avec la voirie communale.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
TOURNON	A 862 et 928	La croix	3597m ²	UD et AUd	230 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-6 : VIVIERS DU LAC

Dossier présenté par Josette REMY

Opération : 15-252- Chemin de la Laitière

Demandeur : GRAND LAC-CA LAC DU BOURGET - Localisation : VIVIERS DU LAC

Axe d'intervention : Equipements publics

Fin de portage prévue le : 23/12/2023

Dans le cadre des contacts pris avec les propriétaires pour la déviation de la « laitière », il est proposé d'acquérir une parcelle supplémentaire pour un coût de 1078 €.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Zonage	Prix
Viviers-du-Lac	B1403	Les Biez	3 043 m ²	A	10 572 €
Viviers-du-Lac	B1404	Les Biez	3 286 m ²	A	
Viviers-du-Lac	B1402	Les Biez	719 m ²	A	

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-7 : BASSENS

Dossier présenté par Laurent MALCAYRAN

Opération : 16-297 - entrée de ville II

Demandeur : BASSENS - Localisation : BASSENS

Axe d'intervention : logement

Fin de portage prévue le : 07/12/2024

En date du 16/07/2009, l'EPFL avait acquis pour le compte de la commune de Bassens une maison à usage d'habitation (depuis démolie) située à l'entrée de ville et avait été missionné pour acquérir 3 parcelles de terrain jouxtant cette propriété appartenant notamment à la fondation du bocage.

Le projet initial prévoyait la création d'une zone mixant habitat et équipements publics. Deux propriétaires dont La fondation du bocage avaient alors privilégié la cession à un opérateur dont la proposition d'acquisition était indexée sur le SHON envisagé. L'opération n'ayant pu aboutir, la nouvelle municipalité a souhaité maintenir ce projet et l'EPFL a acquis le 07/12/2016 une première partie ; le surplus de la zone restant sous compromis avec l'opérateur jusqu'au 15/12/2017. Le compromis n'a pas été reconduit depuis.

C'est pourquoi la commune de BASSENS demande de continuer à maîtriser la zone en reprenant les négociations avec les propriétaires. La totalité de la zone qui initialement supportait une servitude de projet sera alors maîtrisée.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
BASSENS	B n° 231, 697 et 698	Les dralis	5062 m ²	UCp2	870 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-8 : SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Dossier présenté par Pierre Yves Grillet

Opération 17-362 : Réhabilitation de la vigie

Demandeur : ST FRANCOIS LONGCHAMP - Localisation : ST FRANCOIS LONGCHAMP

Axe d'intervention : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

La commune est propriétaire, via son SIVOM, de 635/1000 d'une copropriété, au cœur de la station, dénommée « la vigie ». Le surplus de la copropriété, constitué de 3 appartements et leur garage a fait l'objet d'une négociation et les propriétaires sont vendeurs, L'objectif pour la collectivité est de maîtriser tout le bâtiment afin de procéder à sa démolition et à sa reconstruction pour des logements destinés aux saisonniers, des bureaux pour le délégataire des remontées mécaniques et les services de secours. Le propriétaire possède aussi un parcours aventure qu'il n'exploite plus depuis 2 ans et qu'il a proposé à la vente.

France Domaine a estimé la valeur vénale des 3 appartements et leurs annexes à 434 000 € et le parcours aventure à 28 200 €, soit un total de 462 200 €.

La commune a donc délibéré le 26 septembre 2017 pour décider de passer outre l'avis des Domaines, s'appuyant sur le fait que la valeur de 2728 € /m² de surface utile pondérée est pleinement justifié compte tenu d'un emplacement stratégique en cœur de station, à proximité des commerces et au pied des pistes.

La commune sollicite l'EPFL pour acquérir aux prix mentionnés ci-dessous. Après étude approfondie, en particulier analyse des références de prix pratiqués pour des biens équivalents dans ce secteur, la valeur est considérée comme justifiée par les services de l'EPFL.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m2)	Zonage	Prix
ST FRANCOIS LONGCHAMP	A n° 1333	La vigie	LOTS N° 5 à 10 365/1000	U	600 000 €
	A n° 189, 846, 862	Arcoussiers jarre	8775	N	50 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-9 : CHAMBERY

Dossier présenté par Laurent FONDIMARE

Opération : 17 – 358 Liaison centre-ville - cassine

Demandeur : CHAMBERY - Localisation : CHAMBERY

Portage en cours : 4 310 274€

Axe d'intervention : équipement public

Date de fin de portage 30/10/2025

Modalités : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La communauté d'agglomération Chambéry métropole – cœur des Bauges a demandé l'intervention de l'EPFL73 pour acquérir, par voie de préemption, un appartement, une cave et un grenier, adressés 183 Faubourg Reclus à CHAMBERY ; la vente portant sur 3 lots de copropriété (lot 19, 20, 21), représentant 97/1000^e pour une surface totale de 59 m2.

Cette copropriété bâtie nécessiterait une reconstruction partielle dans le cadre de l'aménagement du futur quartier d'affaires de la Cassine. Son positionnement en tête d'îlot, en jonction du centre-ville et de la Cassine rend cette copropriété bâtie stratégique pour la collectivité.

L'EPFL73 est déjà propriétaire d'un appartement, dans la même copropriété, pour 95/1000^e, depuis le 30/10/2017. Les membres du conseil d'administration sont informés que le bien a été préempté en date du 11/01/2018.

Localisation	Référence cadastrale	Lot	Adresse	Surface (m2)	Zonage	Prix
CHAMBERY	BS66	19, 20, 21	183, faubourg Reclus	267	UAA	138 000€

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

3 – TRAVAUX EN COURS

Vincent Jullien, responsable du pôle patrimoine, et Emeline DHAINAUT, chargée de gestion du patrimoine présentent l'avancement des travaux :

MONTMELIAN-Sacmi : Les travaux ont débuté le 8/01/2018.

CHAMBERY- Maison Ziliotto : Le désamiantage est terminé ; dans le cadre de la convention passée avec le SDIS, les pompiers vont réaliser des exercices de feux pendant 3 semaines.

LA RAVOIRE- La Plantaz II : Consultation des entreprises en cours, attribution des marchés au mois de Mars 2018.

MOUTIERS- Requalification entrée de ville : Des diagnostics vont être engagés afin d'aider la collectivité dans sa prise de décision pour le devenir de cet ensemble.

4 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

4-1 : TOURNON

Dossier présenté par Josette REMY

Opération : 17-377 AERODROME

Demandeur : CA Arlysere - Localisation : TOURNON

Portage en cours : 0

Axe d'intervention : développement économique

Durée de portage demandée : 4 ans

Modalités :

Taux de portage annuel HT :

La communauté d'agglomération Arlysera se positionne pour intervenir en lieu et place du SIMACS pour acquérir, le temps restant à courir, ce bail à construire par voie de préemption, soit 10 ans. Le SIMACS a pour objet la gestion de l'aérodrome ainsi que la maîtrise de l'assiette foncière et des constructions. Cette maîtrise foncière permettra une gestion cohérente de l'espace concerné ainsi que des mesures de sécurité. Les membres du conseil d'administration sont informés que le bien a été préempté en date du 12/12/2017.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
TOURNON	B n°1070 et 1343	La combe	1993	Vente sur le temps restant à courir sur le bail à construction portant sur les terrains de la ville d'Albertville	AUea et Ni	100 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-2 : LA BAUCHE

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : 18-387 Secteur du château II

Demandeur : LA BAUCHE- Localisation : LA BAUCHE

Portage en cours : 224 000€

Axe d'intervention : Logement

Durée de portage demandée : A déterminer

Modalités : annuités constantes

Le secteur du château de LA BAUCHE concentre l'ensemble des projets de développement de la commune et apporte une certaine centralité à celle-ci. Ainsi, 16 logements sociaux ont été réalisés et 6 sont en cours d'achèvement. Une épicerie – bar, dans les murs du château, au rez-de-chaussée, constitue le seul commerce.

Ce commerce de proximité a un rôle prépondérant dans la vie sociale communale. Aussi, lorsque la commune apprend que les deux appartements au-dessus du commerce sont à la vente, elle demande l'intervention de l'EPFL73 afin de les maîtriser.

En effet, à terme la commune souhaiterait faire occuper le reste du rez-de-chaussée du château par des projets commerciaux. Ces deux appartements pourraient servir de logements de fonctions en lien avec ces activités, ou simplement accueillir de nouvelles familles sur le territoire communal. Considérant la situation financière délicate de la commune de La Bauche, Madame LABRUDE, Maire, est invitée à présenter et motiver les engagements que la commune serait prête à prendre.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
LA BAUCHE	A 1154 (lot4)	Le Château	110 m ²	appartement	Ua	190 000€
LA BAUCHE	A1154 (lot5)	Le Château	67 m ²	appartement	Ua	
LA BAUCHE	A1154 (lot1)	Le Château	149.50 m ²	cave	UA	16 000€

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus à la condition expresse de réceptionner la délibération du conseil municipal actant les engagements pris par Madame Le Maire.

4-3 : BRISON SAINT INNOCENT

Dossier présenté par : L MALCAYRAN

Opération : 17-378 CENTRE BOURG « JEU DE BOULES »

Demandeur : BRISON-SAINT-INNOCENT- Localisation : BRISON-SAINT-INNOCENT

Portage en cours : 0

Axe d'intervention : équipements publics

Durée de portage demandée : 8 ans

Modalités : annualités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune de BRISON-SAINT-INNOCENT souhaite acquérir un tènement qui servait jusqu'à récemment de terrain de jeu de boules, et qui était mis à disposition par période quinquennale par son ancien propriétaire, aujourd'hui décédé. Situé en plein cœur de village, la commune souhaite utiliser ce tènement pour réaliser des travaux de voirie (élargissement et sécurisation d'un carrefour dangereux) et pour créer du stationnement dans un secteur qui en est dépourvu, le cœur de village étant très déficitaire en la matière.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Brison-Saint-Innocent	D384	Saint Innocent	955 m ²	Terrains d'agrément	Ubzb	Avis France domaine
TOTAL			955 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

Opération : 17-379 CENTRE BOURG

Demandeur : BRISON-SAINT-INNOCENT - Localisation : BRISON-SAINT-INNOCENT

Portage en cours : 0

Axe d'intervention : logement

Durée de portage demandée : 7 ans

Modalités : annualités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % durant les 4 premières années puis 1,5 %.

La commune de BRISON-SAINT-INNOCENT souhaite acquérir une parcelle située en face de la Mairie, que ses anciens propriétaires aujourd'hui décédés valorisaient sous la forme d'un potager. Sur cette parcelle, située au croisement de la route de Paris et du Chemin de la Cure, la commune souhaiterait faire réaliser un petit bâtiment collectif en R+2, avec au rez-de-chaussée une surface dédiée pour l'installation de services publics et/ou à la personne (maison de santé).

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Brison-Saint-Innocent	D2013	Saint Innocent	904 m ²	Jardins	Ub	Avis France domaine
TOTAL			904 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-4 : ALBERTVILLE

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 17-376-La Contamine

Demandeur : ALBERTVILLE - Localisation : ALBERTVILLE

Portage en cours : 0

Axe d'intervention : logement

Durée de portage demandée : 10 ans

Modalités : annuités 2%, puis constantes à partir de la 4^{ème} année

Taux de portage annuel HT : 1%, 1.5% et 2 %

Dans le cadre de la réhabilitation du secteur de la Contamine, la commune envisage un réaménagement qui nécessitera le désenclavement, l'amélioration de l'accessibilité par la création de voies nouvelles et l'ouverture sur les quartiers voisins.

Il est donc envisagé d'acquérir cet ensemble immobilier d'une superficie de 27 651 m² afin d'intégrer cette assiette foncière dans le projet global du quartier de la Contamine qui est concerné par un contrat de ville. L'EPFL sera sans doute ultérieurement sollicité afin de requalifier ce secteur.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
ALBERTVILLE	AZ 262 et 252	Rue pasteur	27 651 m ²	Bâti et non bâti	AU	France domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-5 : MOUTIERS

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : 18-386- Locaux commerciaux la Chaudanne

Demandeur : MOÛTIERS - Localisation : MOÛTIERS

Portage en cours : 1 095 256€

Axe d'intervention : développement économique

Durée de portage demandée : 5 ans

Modalités : annuités 2%, puis constantes à partir de la 4^{ème} année

Taux de portage annuel HT : 1.5 % et 2 %

Parmi les priorités stratégiques du mandat et du projet de revitalisation, le quartier de la Chaudanne représente un enjeu majeur. Ce quartier à réhabiliter doit être un pôle d'activités tertiaires et un quartier de services à la population. Une fois son réaménagement global engagé et son accessibilité déployée, son potentiel d'attractivité sera pleinement exploité.

Ayant eu connaissance du projet de cession de murs commerciaux dans la copropriété de la « dalle » de la Chaudanne, la commune a immédiatement sollicité l'intervention de l'EPFL73.

L'objectif sera de conforter les activités existantes et de faciliter l'installation d'enseignes de qualité.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
MOÛTIERS	A1910, 1891	La chaudanne	Lot 103 : 2464 m ² 804 m ²	Sol	RNU	France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-6 : PEISEY

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : 18- 380 STOCKAGE DE MATERIAUX

Demandeur : Commune de PEISEY-NANCROIX - Localisation : PEISEY - NANCROIX

Portage en cours : 0€

Axe d'intervention : développement économique

Durée de portage demandée : Négociation

Dans le cadre de la révision de son PLU, la commune de PEISEY-NANCROIX a engagé une réflexion afin de concentrer sur un même secteur et sur un espace cohérent, le stockage de matériaux des entreprises implantées sur son territoire.

La création de cet espace a pour objectif de limiter l'impact visuel de cet usage, qui nuit à l'image touristique de la commune.

Dans cette perspective, la commune demande à l'EPFL73 de négocier l'acquisition de 4 parcelles.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
PEISEY-NANCROIX	ZK 31, 32, 33	Moulin	1 038 m ²	prés	UCz	41 520€
PEISEY-NANCROIX	ZO 151	Nancroix	442 m ²	prés	Aa	17 680€

Le conseil d'administration prend acte de cette demande et accepte que l'EPFL réalise les négociations nécessaires pour le compte de la commune.

4-7 : SAINT-OURS

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : 17 – 375 BRASSERIE

Demandeur : SAINT OURS - Localisation : SAINT OURS

Portage en cours : 50 000€

Axe d'intervention : développement économique

Durée de portage demandée : 8 ans

Modalités : annuités 2 %, puis constantes à partir de la 4^{ème} année

Taux de portage annuel HT : 1.5% et 2 %

Une partie de la zone Ua de SAINT OURS héberge des entreprises. Ce secteur évoluera en zone Ue dans le futur PLUi de l'albanais afin d'accueillir plusieurs autres entreprises locales.

Dans ce contexte, la commune a été démarchée par la brasserie de l'ours (actuellement à Mognard), dont le bâtiment d'exploitation est peu fonctionnel, à la recherche d'une structure plus en rapport avec son activité. Les jeunes brasseurs, étant originaires de ST OURS, leur souhait aurait été d'implanter leur entreprise sur le territoire communal.

La commune demande à l'EPFL73 de se rapprocher des propriétaires d'une ancienne boulangerie-épicerie, implantée dans la future zone Ue. Ce bâtiment, en bon état, pourrait être compatible avec une activité de brasserie.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
SAINT OURS	B777	Bassa	3 757 m ²	sol	Ua	France Domaine
SAINT OURS	B395	Bassa	500 m ²	jardin	Ua	France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-8 : SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Dossier présenté par : L MALCAYRAN

Opération : 18-383 LOGEMENTS « LA GRANDE MAISON »

Demandeur : SERRIERES-EN-CHAUTAGNE- Localisation : SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Portage en cours : 0

Axe d'intervention : logement

Durée de portage demandée : 10 ans

Modalités : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1%, 1.5% et 2 %

Dans le cadre de son projet de confortement de son centre-village, la commune de Serrières-en-Chautagne souhaite densifier son cœur de village, en valorisant notamment un tènement stratégique situé à l'entrée sud. Sur ce tènement seraient réalisés entre 20 et 25 logements, répartis dans des petits bâtiments collectifs allant jusqu'à R+2+c.

Sur ce tènement sera aussi aménagé un accès depuis la RD911, permettant également de desservir le parking de camping-cars. Son emprise fait l'objet d'un emplacement réservé dans le PLU.

La commune souhaite que l'EPFL négocie et achète les 6 parcelles concernées par ce projet.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Serrières-en-Chautagne	AN55	A la Grande Maison	566 m ²	Prés	UAz	France Domaine
Serrières-en-Chautagne	AN56	A la Grande Maison	739 m ²	Prés	UAz	
Serrières-en-Chautagne	AN57	A la Grande Maison	141 m ²	Jardins	UAz	
Serrières-en-Chautagne	AN58	A la Grande Maison	214 m ²	Jardins	UAz	
Serrières-en-Chautagne	AN59	A la Grande Maison	515 m ²	Prés	UAz	
Serrières-en-Chautagne	AN63	A la Grande Maison	1 330 m ²	Jardins	UAz	
TOTAL			3 505 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

Opération : 18-384 CAMPING « LE CLAIRET »

Demandeur : SERRIERES-EN-CHAUTAGNE - Localisation : SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Portage en cours : 0

Axe d'intervention : développement touristique

Durée de portage demandée : 10 ans

Modalités : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1,5%

Dans le cadre de son projet de confortement de son centre-village, la commune de Serrières-en-Chautagne souhaite réorganiser l'accès au camping, l'accès actuel se faisant depuis la place centrale, à proximité de la Mairie. Le nouvel accès, qui se fera via la route du Serpolet située plus au nord, permettra d'éviter les conflits d'usage et de limiter la circulation automobile dans l'espace public entre la Mairie et le lac.

Parallèlement à la modification de cet accès, la commune souhaite conforter sa capacité d'accueil à proximité du camping, en lien avec la véloroute, en implantant des constructions légères de loisirs.

Pour réaliser ce nouvel accès et planter ces constructions légères de loisirs, la commune demande à l'EPFL73 d'acquiescer 4 parcelles, qui font l'objet d'un emplacement réservé dans le PLU.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Serrières-en-Chautagne	ZX9	Verdan	1 008 m ²	Vignes (Vins délimités de qualité supérieure)	Nr	A déterminer
Serrières-en-Chautagne	ZX10	Verdan	153 m ²	Taillis simples	Nr	
Serrières-en-Chautagne	ZX18	Verdan	3 904 m ²	Peupleraies	ULz - Nr	
Serrières-en-Chautagne	ZX19	Verdan	3 897 m ²	Taillis simples	ULz - Nr	
TOTAL			8 962 m²			

Le conseil d'administration prend acte de cette demande dans l'attente du prix qui restera à déterminer.

Opération : 18-385 LOGEMENTS « DESSUS SERRIERES »

Demandeur : SERRIERES-EN-CHAUTAGNE- Localisation : SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Portage en cours : 0

Axe d'intervention : logement

Durée de portage demandée : négociation

La commune de Serrières-en-Chautagne souhaite ouvrir à l'urbanisation, dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble, un secteur pentu situé en amont du chef-lieu. L'objectif est de créer une offre de 10 à 15 logements intermédiaires, intégrés dans la pente, avec un gabarit maximum de R+1 par rapport à la desserte amont, et jusqu'à R+4 en escalier dans la pente. Ces habitations bénéficieront d'une vue sur le chef-lieu et, au-delà, sur la plaine du Rhône et le massif du Grand Colombier. Un cheminement piéton, faisant l'objet d'un emplacement réservé, permettra de rejoindre directement le chef-lieu. Le projet d'aménagement concerne 6 parcelles, dont 2 sont déjà propriété de la commune. L'EPFL est sollicité pour négocier les 4 autres parcelles appartenant à des propriétaires privés et apporter un appui pour trouver un aménageur susceptible de porter le projet.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Serrières-en-Chautagne	AN153	Serrières	1 736 m ²	Prés	AUcz	France Domaine
Serrières-en-Chautagne	AN157	Serrières	2 958 m ²	Prés	AUcz	
Serrières-en-Chautagne	AN159	Serrières	1 840 m ²	Prés	AUcz	
Serrières-en-Chautagne	AN253	Serrières	1 000 m ²	Terrains d'agrément	AUcz	
TOTAL			7 534 m²			

Le conseil d'administration prend acte de cette demande et accepte que l'EPFL réalise les négociations nécessaires pour le compte de la commune.

4-9 : GILLY SUR ISERE

Dossier présenté par : J REMY

Opération : 18-382 « CŒUR de VILLAGE »

Demandeur : GILLY sur ISERE- Localisation : GILLY SUR ISERE

Portage en cours : 0

Axe d'intervention : logement

Durée de portage demandée : 10 ans

Modalités : annuités 2%, puis constantes à partir de la 4^{ème} année

Taux de portage annuel HT : 1%, 1.5% et 2 %

La commune de Gilly sur ISERE souhaite mettre en place une stratégie d'aménagement d'un quartier permettant de relier le quartier de la bévière à la RD 990 et au secteur de la rachy. Elle a défini un périmètre qui intégrera le percement de la nouvelle rue, la création d'espaces publics et la viabilisation de secteurs pour répondre aux besoins de tous dans leur parcours résidentiel.

Localisation	Réf. Cadastre	Surface m ²	Zonage	Prix
Gilly sur Isère	A595	3 380	AU	Avis France Domaine
	A1607	1 930	AU	
	A1825	8 555	AU	
	A3999	4 423	AU	
	A4001	2 509	AU	
	A4003	1 418	AU	
	A4005	224	AU	
	A4007	229	AU	
	B2291	1 201	AU	
	B2293	3 386	AU	
	B2295	979	AU	
	B2297	1 437	AU	
B2299	519	AU		
TOTAL		30 190		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-10 : LA CHAMBRE

Dossier présenté par : L.MALCAYRAN

Opération : 18-381 GRANDE RUE

Demandeur : LA CHAMBRE - Localisation : LA CHAMBRE

Portage en cours : 170 000 €

Axe d'intervention : logement

Durée de portage demandée : 8 ans

Modalités : annuités 2 %, puis constantes à partir de la 4^{ème} année

Taux de portage annuel HT : 1%, 1.5% et 2 %

La commune est engagée depuis de nombreuses années dans l'acquisition de parcelles bâties et non bâties du secteur du couvent des Cordeliers. Une DIA a été transmise à la commune qui souhaite déléguer le 22/01/2018 son droit de préemption à l'EPFL afin qu'il puisse l'exercer, éventuellement avec une contre-offre de prix considérant l'état de délabrement de ce bâtiment.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
La Chambre	B n°813	Grande rue	73	U	75 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption avec contre-offre de prix si nécessaire des parcelles mentionnées ci-dessus.

5 – RETROCESSIONS A TIERS

Sans objet

6 – QUESTIONS DIVERSES

Philippe POURCHET, informe les membres du conseil d'administration que suite à l'assemblée générale du 8/12/2017, qui acceptait les demandes d'adhésion de Valmeinier et Modane, le préfet de région a adressé à l'EPFL en date du 22/12/2017, l'arrêté d'extension du périmètre correspondant. A ce jour, le territoire de l'EPFL couvre 263 communes.

Il a également présenté le fonctionnement de l'EPFL à la commission logement de la CC Haute Maurienne-Vanoise qui réfléchit à son adhésion après s'être dotée de la compétence PLH.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 1^{er} Février 2018

Jean-Marc LÉOUTRE

Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES ASSEMBLÉES

Date	Horaire	Réunions
Mardi 13 Mars 2018	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 24 Avril 2018	9h30	Conseil d'Administration + AG si nécessaire (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 19 Juin 2018	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 4 Septembre 2018	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 23 Octobre 2018	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 27 Novembre 2018	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Vendredi 7 Décembre 2018	8h30	Assemblée Générale annuelle (Centre des congrès « Le Manège », Chambéry)